



29.02.2012 - 11:00 Uhr

Cipi Statistique 2011 des incendies

Berne (ots) -

Le feu d'huile de cuisson, première cause d'incendie en 2011

D'après la statistique annuelle du Cipi, le Centre d'information pour la prévention des incendies, les incendies survenus en Suisse en 2011 ont été causés principalement par des feux d'huile de cuisson, par des bougies et par des appareils électriques défectueux.

D'après la statistique 2011 du Cipi, la cuisine est en Suisse un endroit particulièrement exposé au danger d'incendie; le feu d'huile de cuisson est en effet la première cause d'incendie domestique. «La plupart des incendies sont provoqués par inadvertance», explique René Stüdle, expert en protection incendie du Cipi. «Il suffit que la sonnette retentisse pour que l'on oublie aussitôt la poêle à frire brûlante. Dans ces conditions, l'huile peut s'enflammer en quelques secondes et donner naissance à un incendie.»

Pour conjurer ce risque, le Cipi recommande de ne quitter la cuisine qu'après avoir coupé l'alimentation de la cuisinière et retiré la poêle à frire qui s'y trouve. Si celle-ci venait à prendre feu, un couvercle, un linge de cuisine mouillé ou une couverture antifeu suffisent pour étouffer les flammes; en aucun cas il ne faut tenter de les éteindre avec de l'eau. À signaler au bilan 2011 encore, de nombreux incendies se sont développés par propagation aux objets déposés dans la zone de cuisson.

Au deuxième rang de cette statistique, on trouve les bougies, en particulier celles qui ornent le sapin de Noël. Au troisième rang figurent les appareils et les installations électriques. A cet égard, le Cipi rappelle que chacun a le devoir de faire réparer ou de remplacer sans tarder les équipements défectueux. En outre, arrêter complètement les appareils au lieu de les mettre en attente (stand-by), c'est aussi réduire le risque d'incendie.

En Suisse, quelque 20'000 incendies se produisent chaque année dans les immeubles et les maisons d'habitation; les dommages qui en résultent se chiffrent à plusieurs centaines de millions de francs. On éviterait pourtant la majeure partie de ces sinistres en faisant preuve de plus de prudence. Vous trouverez des informations et des conseils en matière de prévention sur le site: www.bfb-cipi.ch

Attention au feu! Le Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi) est un organisme financé par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). Investi d'une mission de prévention, il mène régulièrement campagne dans toute la Suisse en vue d'informer le public et de le sensibiliser au danger d'incendie. www.bfb-cipi.ch

Contact:

Service de presse du CIPI
Tél.: +41/43/300'56'56
E-Mail: media@bfb-cipi.ch